REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU DOUBS DES JEUNES 2026-2027, CATEGORIES U12 A U20

Le club d'échecs "Besançon, Tour Prends Garde !" organise le samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026 les Championnats du Doubs des Jeunes 2026-2027. La salle de jeu se situe à la Maison de Quartier Grette-Butte, 31 Bis Rue du Général Brulard, 25000 Besançon.

Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par l'Organisateur et l'Arbitre.

Article 1 : Organisation

Les Championnats du Doubs des jeunes 2026-2027 sont organisés par le club d'échecs "Besançon, Tour Prends Garde !", représenté par son Président Clément FREDERIC.

Le tournoi est homologué par la FIDE sous les numéros 74240 à 74243.

Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de ZID de Franche Comté. Les qualifiés d'office au championnat de France Jeunes sont qualifiés d'office au championnat de ZID de Franche-Comté. Ils ne prennent pas de places qualificatives.

Article 2 : Règles du Jeu

Le tournoi comportera 5 rondes au maximum.

Les rondes seront disputées à la cadence Fischer de 50min + 10s par coup.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93ème congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements par catégorie se feront, de préférence, au système suisse. Mais en fonction des effectifs, il pourra y avoir des tournois catégoriels en système toutes rondes (éventuellement en doubles rondes) suivant le nombre de participant(e)s des différentes catégories.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs s'étant présentés lors du contrôle des Licences. Le mode d'appariement fera l'objet d'une communication ultérieure après clôture des inscriptions.

La nulle par consentement mutuel entre deux joueurs ne peut être demandée qu'après avoir joué un minimum de 30 coups.

Article 3 : Liste des tournois

Le championnat est organisé en 3 tournois mixtes ouverts aux joueurs et joueuses de chaque catégorie de U12 à U16, ainsi qu'un tournoi Cadets/Juniors mixte regroupant les catégories U18 et U20.

La décision concernant le nombre de rondes en fonction du nombre de joueurs dans chaque catégorie ainsi que le système d'appariement sera prise par l'Arbitre principal. Elle ne pourra être contestée.

Article 4 : Inscriptions

Le tournoi est ouvert à tout jeune joueur (catégories U12 à U20 incluses) licencié à la Fédération Française des Echecs dans un club du Comité Départemental du Doubs pour la saison 2026-2027, s'étant inscrit dans les délais impartis et ayant acquitté les droits d'inscription (5 €) auprès de l'organisateur. La licence A est obligatoire.
Les droits d'inscription sont à régler par les clubs, par chèque à l'ordre du Besançon TPG !.
La date limite d'inscription est fixée au mercredi 11 novembre 2026, date de la poste ou du mail faisant foi.

Article 5 : Déroulement

Pointage : le samedi 14 novembre de 13h30 à 14h30 en salle de jeu.

Horaire des rondes :

Ronde 1 : samedi 14 novembre à 14h45
Ronde 2 : samedi 14 novembre à 17h15
Ronde 3 : dimanche 15 novembre à 9h30
Ronde 4 : dimanche 15 novembre à 13h00
Ronde 5 : dimanche 15 novembre à 15h50

Le délai de forfait est de 30 minutes.

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 15 novembre dès que possible après la fin des différents tournois. Les lauréats qui ne se présenteront pas à cette cérémonie renonceront à leur récompense. Leur titre et qualification seront maintenus.

Article 6 : Titres - Classement et départages

10 titres de Championne et Champion du Doubs seront décernés à l'issue des différents tournois. Dans chaque tournoi, les titres de Champion, Vice-Champion, Championne et Vice-Championne du Doubs sont décernés. Le cas échéant, les joueuses peuvent cumuler les titres dans la catégorie mixte et dans la catégorie féminine.
Les titres de champions U18F, U18, U20F et U20 ne pourront être décernés qu'aux joueurs ayant participé au tournoi Cadets/Juniors.
Dans chaque catégorie, une coupe sera attribuée aux 3 premiers du tournoi et aux 3 premières filles dans l'ordre décroissant du classement général. Celles-ci pourront donc également cumuler les trophées.
Le classement sera effectué suivant le nombre de points de parties. Les ex-aequo seront départagés en appliquant dans l'ordre :

- Pour les tournois joués au système suisse :

  Le Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des adversaires, diminué du plus mauvais score ajusté des adversaires),
  Le Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)

La Performance Elo du Tournoi.

- Pour les tournois joués en toutes rondes :

La confrontation directe.
Le Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires que le joueur a battus et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé),
La Performance Elo du Tournoi.
L'âge (gain au plus jeune).

Par cohérence avec le règlement du Championnat de France Jeunes, il n'y a pas de match de départage. La grille américaine servira pour établir le classement final.

Article 7 : Qualification pour les Championnats de ZID de Franche-Comté 2026/2027

Conformément au règlement fédéral en vigueur, les U18 et U20 accèdent, sans qualification, au Championnat de ZID et au Championnat de France "Jeunes".

Dans les autres catégories, le nombre de places qualificatives pour le Championnat de Franche-Comté est le suivant :

U12	: 9	U12 F : 3
U14	: 7	U14 F : 1
U16	: 5	U16 F : 2

Rappel : Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de ZID de Franche Comté en dehors des qualifiés d'office.

Article 8 : Arbitrage

L'Arbitre principal de cette compétition est Benoît NOYELLES (Arbitre FIDE). Il sera assisté de Thomas BETSCH (Arbitre stagiaire).

Article 9 : Comportement des participants (joueurs, accompagnateurs, représentants de clubs).

Les téléphones portables et autres appareils connectés sont interdits dans la salle de jeu. Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.

La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu. Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.

D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs. Tout abandon en cours de tournoi devra être signalé préalablement à l'Arbitre et justifié a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la FFE. Tout contrevenant aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs ou des Règles du Jeu, sera exclu du tournoi au 2ème avertissement oral et un rapport disciplinaire sera envoyé à la Fédération.

Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties. Une séance photo avant la ronde 2 et avant la ronde 4 sera acceptée. Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à notre disposition.

Article 10 : Acceptation du règlement intérieur

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect entraînera de facto l'exclusion du joueur fautif.

L'Arbitre Principal : L'Organisateur :

Benoît NOYELLES Clément FREDERIC